



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale
de l'Abitibi-Témiscamingue
et du Nord-du-Québec**

Rouyn-Noranda, le 28 septembre 1992

CERTIFICAT D'AUTORISATION

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
Service des titres d'exploitation
5700, 4e Avenue Ouest - Bureau A-115
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

N/Dossier : 7610-08-01-70123

OBJET : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

Suite à votre demande de certificat d'autorisation reçue le 28 août 1992 et complétée le 25 septembre 1992, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-haut mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière aux coordonnées UTM 296500E et 5327350N dans les rangs V et VI du canton Bourlamaque. L'exploitation s'effectuera au-dessus de la nappe phréatique, la superficie du sol à découvrir est de 90 000 m². L'épaisseur moyenne à exploiter sera de 4 mètres, avec un maximum de 8 mètres.